

La finance comportementale

7 habitudes pour mieux investir



Allianz 
Global Investors

Comprendre. Agir.



Sommaire

- 4 Habitude n°1 : “Apprenez à vous connaître et mettez vos décisions à l’épreuve”
- 6 Habitude n°2 : Vos choix d’investissement devraient être motivés par une recherche de “protection du pouvoir d’achat” plutôt que par une quête de “sécurité”
- 7 Habitude n° 3 : La loi fondamentale de l’investissement sur les marchés financiers : ciblez les primes de risque !
- 9 Habitude n° 4 : Ne cherchez pas à spéculer, investissez !
- 10 Habitude n° 5 : Prenez un engagement ferme
- 13 Habitude n° 6 : Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd’hui
- 14 Habitude n° 7 : Optez pour une gestion active

Publication

Allianz Global Investors GmbH
Bockenheimer Landstr. 42–44
60323 Frankfurt am Main, Allemagne

Global Capital Markets & Thematic Research
Hans-Jörg Naumer (hjn), Ann-Katrin Petersen (akp),
Stefan Scheurer (st)

Source des données – sauf indication contraire :
Thomson Reuters Datastream



Allianz Global Investors
www.twitter.com/AllianzGI VIEW

7 habitudes pour mieux investir

Investir et faire croître son patrimoine n'est pas à prendre à la légère, surtout quand les investisseurs sont pris entre deux feux : la protection face aux risques et la quête de performances. Sept habitudes simples peuvent permettre aux investisseurs d'accumuler du capital dans le calme et la maîtrise de soi. Après tout, c'est votre argent qui est censé travailler pour vous, et non l'inverse.

Comprendre

À l'instar de leurs congénères, les investisseurs ne sont que des êtres humains. Lorsque nous intervenons lors de conférences ou rencontres clients, les investisseurs nous posent systématiquement les mêmes questions ou rencontrent les mêmes difficultés. Pourtant, l'art d'investir est loin d'être complexe et le succès en la matière commence avec la première habitude : "Apprenez à vous connaître et mettez vos décisions à l'épreuve".

Habitude n°1 : "Apprenez à vous connaître et mettez vos décisions à l'épreuve"

Les différentes leçons que nous enseigne l'économie comportementale aboutissent toutes à une même conclusion : notre cerveau est l'apothéose d'un processus de développement qui court depuis des milliers d'années. En conséquence, certains de nos comportements revêtent encore des origines préhistoriques et ne peuvent pas toujours être expliqués de manière rationnelle. Par exemple, nous plaçons souvent le monde (de l'investissement) dans un cadre, c'est-à-dire que nous voyons ce que nous voulons voir, parfois au détriment de meilleures alternatives. Nous avons tendance à suivre la foule ou être mués par des sentiments qui poussent les individus, et les investisseurs en particulier, à osciller entre peur et avidité. L'aversion à la perte est toute aussi typique : nous souffrons davantage en cas de perte que nous ne prenons plaisir en cas de gain équivalent. Mettez-vous à l'épreuve : si

quelqu'un vous propose de prendre le risque de perdre 100 EUR dans un jeu de pile ou face, quel gain vous faudrait-il espérer remporter pour que vous acceptiez de prendre part au jeu ? Plus de 100 EUR, n'est-ce pas ? Votre réponse n'engage aucun jugement de valeur, il s'agit simplement d'illustrer vos préférences. Cependant, les conséquences peuvent parfois être dangereuses, notamment si vous laissez toutes vos économies sur un compte-épargne avec le risque de ne pas capturer les performances qui vous font cruellement défaut, ou si vous renoncez à prendre le risque de réaliser des pertes pour éviter d'avoir à recommencer. Le fait de penser "*il ne s'agit que de pertes virtuelles, j'attendrai que les cours remontent au niveau sur lequel je suis entré pour vendre*" peut s'avérer très trompeur.

Les leçons offertes par les indiens du Dakota

Vous avez tout intérêt à vous fier à la sagesse des indiens du Dakota, qui seraient à l'origine de l'adage suivant : "*If the horse is dead, dismount*" (*Si le cheval est mort, descendez*). Nous rencontrons encore aujourd'hui des investisseurs qui ont acheté certaines actions à 60 ou 80 EUR au début du siècle et attendent encore que les prix reviennent à ces niveaux. Si ces investisseurs avaient soldé leurs positions au profit d'un panier diversifié d'actions allemandes ou européennes, ils auraient largement rattrapé leurs pertes. Or, cela fait plus de dix ans qu'ils renoncent à réaliser des gains.

Par conséquent : "Apprenez à vous connaître et mettez vos décisions à l'épreuve".

"Si le cheval est mort, descendez"



Graphique n°1 : Classification des sources types de schémas comportementaux

Auto-illusion (limites à l'apprentissage)	Raccourcis heuristiques (erreurs de traitement de l'information)	Émotions & affect	Social
Excès d'optimisme Illusion de contrôle Illusion de savoir	Biais de représentativité	Humeur	Imitation
Excès de confiance	Biais de cadrage	Self-control	Biais de contagion
Biais d'auto-complaisance	Biais d'ancrage	Peur et avidité	Comportement grégaire
Biais de confirmation	Biais de disponibilité	Regrets	Phénomène de cascade
Biais rétrospectif	Concurrence cognitive		
Dissonance cognitive	Aversion aux pertes/ Théorie des perspectives		
Biais conservateur			

Sources : Allianz GI Capital Markets & Thematic Research.

Fondé sur les travaux de David Hirscheleifer (2001), "Investor Psychology and Asset Pricing" (La psychologie de l'investisseur et le prix des actifs)

Se connaître soi-même !

La finance comportementale est une approche de plus en plus populaire dans le domaine de l'investissement. Mais que dissimule ce terme, et comment cette théorie peut-elle être mise à profit par les investisseurs ? Les fondements de la finance comportementale s'inspirent des travaux de Daniel Kahneman et Amos Tversky, dont la "Théorie des perspectives" offre un modèle alternatif centré sur la psychologie qui remet en cause le postulat classique de la décision purement rationnelle de l'individu "homo oeconomicus". Ils ont pu mettre en évidence des schémas comportementaux qui ne peuvent s'expliquer de manière rationnelle. La Théorie des perspectives a sans doute gagné en popularité dans la sphère de l'économie financière grâce à Richard Thaler, qui a appliqué les analyses de Daniel Kahneman et Amos Tversky à l'investissement, donnant ainsi naissance à la Théorie de la finance comportementale.

Nous recommandons la lecture des deux ouvrages suivants sur le développement de la connaissance de soi :

- ["Behavioral Finance: Two Minds at Work."](#) (La finance comportementale : deux esprits à l'œuvre)
- ["Outsmart yourself" \(Surpassez-vous !\)](#). La page 9 inclut une présentation générale des schémas comportementaux classiques que vous pourrez mettre à profit dans vos décisions d'investissement, afin de vérifier notamment que vous n'êtes pas victime de biais comportementaux.

Habitude n°2 : Vos choix d'investissement devraient être motivés par une recherche de "protection du pouvoir d'achat" plutôt que par une quête de "sécurité"

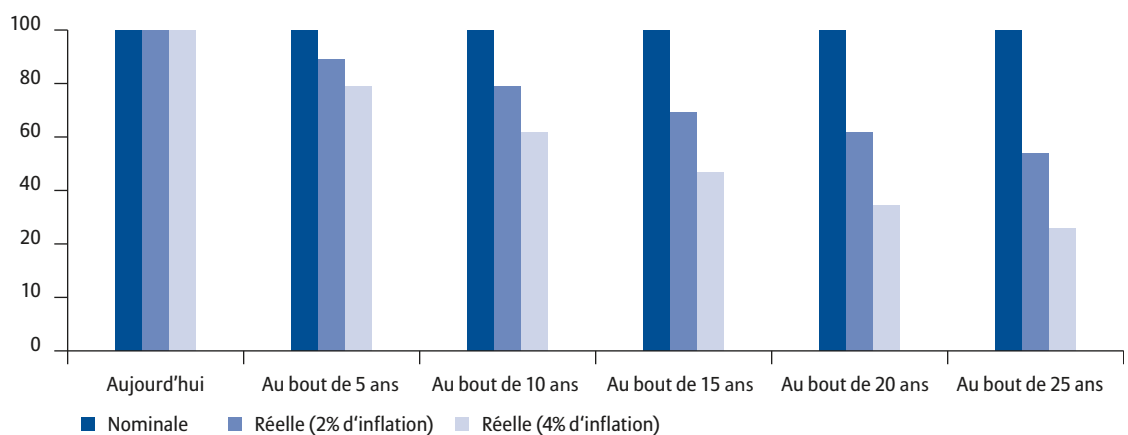
La sécurité semble être au cœur des préoccupations et est souvent perçue comme synonyme d'absence de fluctuation des cours. Ces dernières années, ce sont les marchés d'actions qui nous ont entraînés sur des montagnes russes. Dans un tel contexte, il est parfaitement compréhensible que les investisseurs cherchent à éviter les fluctuations de cours. Or, ce faisant, ils omettent souvent le risque associé à la perte de pouvoir d'achat, qui peut s'avérer nettement plus douloureuse si l'on garde à l'esprit que l'intérêt de l'épargne est actuellement proche de zéro. En outre, les emprunts d'État n'offrent plus de solution de rechange. À la fin du premier semestre 2016, près de 50% de la totalité des emprunts d'État de la zone euro affichaient des rendements négatifs. L'unique "sécurité" offerte aux investisseurs se trouve dans la certitude qu'ils récupéreront moins que ce qu'ils auront investi.

Par conséquent, si vous souhaitez protéger votre capital, vous ne devez pas cibler avant tout l'absence de fluctuation des cours. Bien au contraire, tout investissement devrait avoir pour objectif premier la "protection du pouvoir d'achat". Le calcul suivant illustre la rapidité avec laquelle l'inflation peut détruire le pouvoir d'achat : imaginons que vous cachez 100 EUR sous votre matelas. En partant d'un taux d'inflation se situant autour de l'objectif à moyen terme de la Banque centrale européenne d'un peu moins de 2% chaque année, vous ne serez plus qu'en mesure d'acheter pour un peu plus de 80 EUR de biens d'ici 10 ans. Ou pour moins de 70 EUR après 20 ans. Si le taux d'inflation hypothétique grimpe à 4%, votre somme de départ vaudra moins de 70 EUR en tout juste 10 ans. Au bout de 20 ans, vous ne serez même plus en mesure d'acheter pour 50 EUR de biens (cf. Graphique n°2).

Vu sous cet angle, le plus gros risque pourrait bien être de n'en prendre aucun.

Graphique n°2 : L'inflation se traduit par une perte du pouvoir d'achat

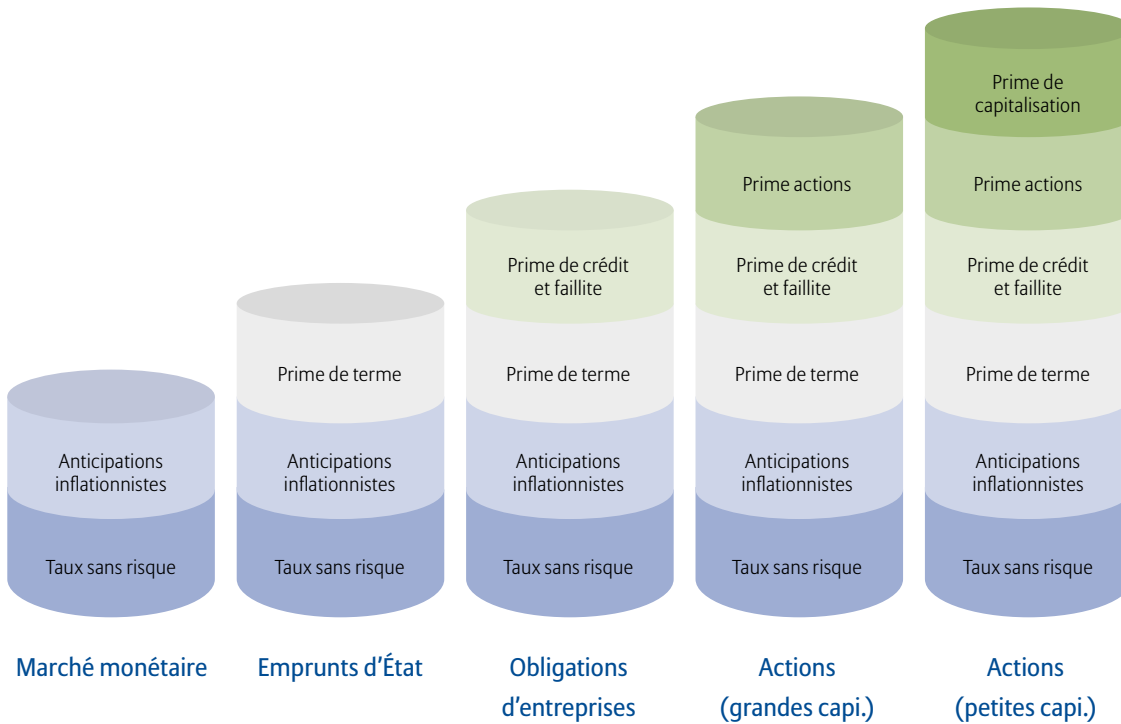
Quel est l'impact sur une somme de 100 EUR en cas de taux d'inflation de 2% et de 4% ? (exemple de calcul)



Source : Allianz GI Global Capital Markets & Thematic Research.

Graphique n°3 : La théorie : pas de prime de risque sans prise de risque.

Primes de risque de différentes classes d'actifs



Source : Ibbotson et Siegel, Allianz Global Investors Capital Markets & Thematic Research.

Habitude n°3 : La loi fondamentale de l'investissement sur les marchés financiers : ciblez les primes de risque !

Les investisseurs performants savent bien qu'ils ne peuvent pas espérer capturer des primes de risque sans prendre des risques. Il s'agit là de la loi fondamentale de l'investissement sur les marchés financiers. L'explication logique tient au fait que les investissements dans des actifs risqués doivent pouvoir être justifiés par l'espérance de gains supérieurs qu'offrent ces investissements dans le temps par rapport à des placements n'impliquant aucune exposition au risque et, par conséquent, une moindre opportunité de gain. Le Graphique n°3 détaille les primes de risque qui sont associées aux différentes classes d'actifs. Tout du moins, c'est ainsi qu'il en va en théorie. Mais quelles leçons pouvons-nous tirer du passé ?

Les séries temporelles sur le long terme, qui sont notamment disponibles pour le marché d'actions américaines, montrent que les anticipations associées

aux primes de risque n'ont pas déçu, quand bien même la performance des investissements dans les actions américaines a fluctué dans le temps. Si l'on compare les primes de risque sur les actions américaines aux bons du Trésor américains à 30 ans sur des périodes de 30 ans depuis le début de la série temporelle disponible (1801) à la fin de l'année 2015, on constate qu'une prime de risque de 3,7 points de pourcentage a été générée en moyenne sur les périodes de 30 ans. La période de 30 ans au cours de laquelle la performance a été la plus faible se situe entre 1981 et 2011 avec une prime de risque moyenne de -0,85 point de pourcentage. La meilleure période a concerné les années 1943 à 1973 avec une prime de risque de 11 points de pourcentage.

Une analyse de l'ensemble de la période courant entre 1801 et la fin de l'année 2015 montre très clairement l'effet des primes de risque sur la performance des investisseurs. Pour 1 USD placé en bons du Trésor en 1801, les investisseurs auraient gagné un peu plus de 1 550 USD (après ajustement du pouvoir d'achat) ! En revanche, un même

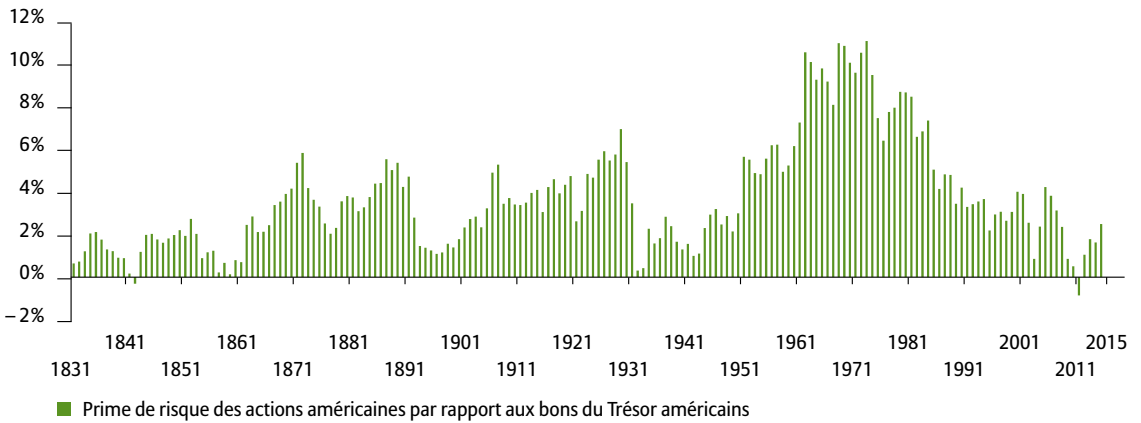
Pas de prime de risque sans prise de risque.

placement en actions sur la même période aurait rapporté plus de 1,4 million USD. Naturellement, l'histoire ne se répète jamais, mais nous pouvons en tirer quelques leçons.

Conséquence : l'exposition accrue au risque actions s'est clairement avérée payante sur le long terme. Du point de vue du pouvoir d'achat, les actions ont offert une plus grande sécurité que les obligations.

Graphique n°4 : La prime de risque au profit des investisseurs

Prime de risque des actions américaines par rapport aux bons du Trésor américains (rendements sur 30 années glissantes)



Veuillez consulter notre publication "[Les actions : la nouvelle "valeur sûre" des portefeuilles ?](#)", pour plus d'informations sur les primes de risque.

La performance passée ne saurait garantir la performance future.

Source : base de données Jeremy Siegel 1801 – 1900 et Elroy Dimson, Paul Marsh et Mike Staunton 1900 – 2009, Datastream, Allianz Global Investors Capital Markets & Thematic Research ; novembre 2015.



Habitude n°4 : Ne cherchez pas à spéculer, investissez !

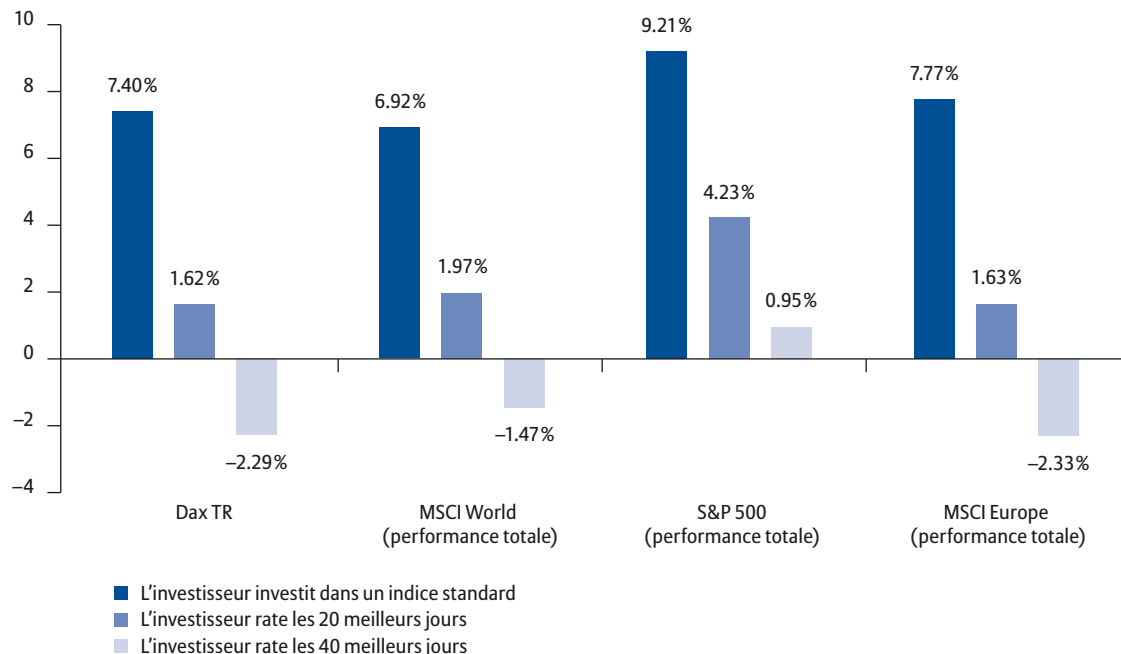
Il n'est pas nécessaire d'être un expert et de passer tout son temps à suivre les mouvements de prix et les marchés pour pouvoir identifier les bons points d'entrée et de sortie. Malheureusement, personne ne vous appellera pour vous dire que le moment est opportun pour investir sur les marchés d'actions. Même mon grand-père savait cela. En revanche, si vous souhaitez accumuler du capital sur le long terme, il vous faudra davantage investir que spéculer. Spéculer consiste à parier sur les fluctuations des cours à court terme, tandis qu'investir revient à placer son capital sur le moyen à long terme.

Le Graphique n°5 illustre très clairement cette distinction, à partir de différents segments des

marchés d'actions. Prenons l'exemple des actions européennes : si vous aviez investi dans un panier diversifié d'actions européennes sur les 25 dernières années, vous auriez en moyenne gagné 8%. Si vous aviez raté les 20 meilleures sessions boursières sur cette période, notamment dans l'espoir de bénéficier de meilleurs points d'entrée, vous auriez gagné moins de 2%. Si vous aviez raté les 40 meilleurs jours de bourse, vous auriez perdu 2,3% par an en moyenne. Dès lors, on constate qu'il vaut généralement mieux laisser son argent investi. Le risque de rater les meilleures sessions sur les marchés financiers est extrêmement élevé. L'incertitude ("*J'ignore ce que l'avenir me réserve*") et la crainte de subir des pertes sont souvent avancées comme principales raisons pour rester en dehors du marché. La stratégie surpasse la tactique, ce qui nous amène à l'habitude n°5.

Graphique n°5 : Investir plutôt que parier

Performance annuelle moyenne d'une sélection d'indices actions sur les 25 dernières années



Horizon d'investissement au 03/06/2016, indices de performance absolue.

Source : Tomson Reuters Datastream, Allianz GI Global Investors Capital Markets & Thematic Research.

La performance passée ne saurait garantir la performance future.

Habitude n°5 : Prenez un engagement ferme

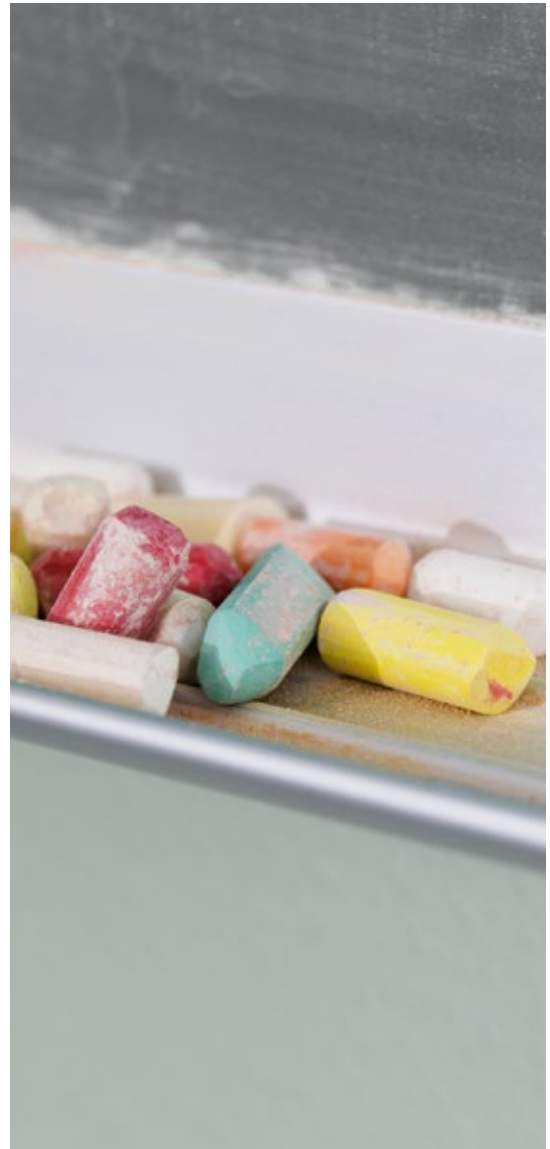
Dans la mythologie grecque, Ulysse, le héros d'Homère, était considéré comme le personnage le plus brillant de son temps. Au cours de son Odyssée, dont l'ouvrage éponyme s'inspire, Ulysse a traversé des aventures toutes aussi périlleuses les unes que les autres. L'une d'elles raconte notamment l'ingéniosité dont il a fait preuve pour sortir indemne de son passage par l'île des Sirènes. Ce petit bout de rocher abritait des créatures connues pour leur chant envoutant, dont elles se servaient pour attirer les marins et provoquer leur naufrage tragique. Curieux d'entendre le chant mystique des sirènes mais pas prêt à mourir pour autant, Ulysse décida de boucher les oreilles des membres de son équipage, après leur avoir demandé de l'attacher au mât du navire. Enivré par le chant des sirènes, Ulysse essaya par tous les moyens de se délivrer, mais en vain. Ses matelots, qui ne percevaient aucun son, ont gardé le cap et se sont éloignés de l'île des Sirènes.

Pour s'engager fermement, les investisseurs doivent suivre trois lignes de conduite :

1. L'allocation entre les différentes classes d'actifs doit reposer sur des considérations stratégiques/ de long terme.
2. Il convient de ne jamais mettre tous ses œufs dans le même panier, le mot d'ordre est donc : diversifier.
3. Investir régulièrement.

La stratégie prévaut sur la tactique

En privilégiant la stratégie sur la tactique, les investisseurs prennent un engagement qui peut notamment prendre la forme d'une allocation actions/obligations stratégique répondant à leur profil de risque, afin de naviguer efficacement les turbulences de marché. La règle des "100 – x" ou des "100 – âge" peut constituer une ligne de conduite pour déterminer l'exposition pertinente aux actions au sein d'un portefeuille. Sur cette base, un investisseur âgé de 50 ans au jour de son investissement placerait 50% en actions. À partir de ce principe, il est possible de réaliser des ajustements au cas par cas.



Une telle allocation stratégique peut être aisément déployée au travers de portefeuilles équilibrés (c'est-à-dire des portefeuilles composés d'actions et d'obligations) et de solutions multi-classes d'actifs dont le périmètre d'investissement sera encore plus large. Lorsque ces stratégies sont gérées de manière active, les gérants peuvent effectuer des ajustements tactiques sans inquiétude pour les investisseurs.

L'allocation stratégique vise à répondre à la question suivante : "quel objectif est-ce que je souhaite atteindre avec mon capital sur le long terme ?". Elle préserve les investissements contre des ajustements soudains qui peuvent s'avérer coûteux.

Diversification : ne mettez jamais tous vos œufs dans le même panier

Si l'on ne doit retenir qu'une seule règle d'or, c'est bien de ne jamais mettre tous ses œufs dans le même panier. D'une manière générale, il n'est pas pertinent de rechercher en permanence l'investissement idéal et de modifier en continu son portefeuille en conséquence. Le Graphique n°6 illustre très clairement ce constat. Il regroupe une liste d'opportunités d'investissement distinctes et leur performance respective sur les 16 dernières années. Le patchwork qui en résulte n'est pas seulement pénible pour les yeux, il montre également que les investissements qui ont fortement performé une année ont rapidement chuté pour tomber en bas de

la liste l'année suivante. Par conséquent, il convient de placer son argent sur différents actifs, en combinant les actions et les obligations, voire d'autres segments de marché. Les approches "multi-classes d'actifs" constituent en la matière une solution clef en main.

Nous vous invitons à consulter les publications suivantes pour plus d'informations sur la gestion des risques, les solutions multi-classes d'actifs et l'optimisation des portefeuilles :

- ["La gestion diversifiée : un parfait équilibre pour vos actifs"](#)

Graphique n°6 : La diversification entre les classes d'actifs

Performances de plusieurs classes d'actifs (en EUR et % par an)

Classement	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Q1 2016
1	10.34	12.27	37.10	16.88	55.04	22.36	26.07	17.79	73.44	38.33	14.78	30.07	26.88	29.09	12.86	NA
2	6.93	5.23	30.02	12.65	44.88	20.18	22.60	8.45	32.55	27.48	12.09	18.09	26.68	20.17	12.76	10.67
3	6.87	1.29	15.76	9.12	34.81	18.60	19.76	1.55	24.19	23.47	10.81	16.81	20.51	17.46	9.97	1.75
4	4.60	0.16	7.42	8.26	27.59	10.74	18.86	-3.55	23.18	19.82	7.96	16.71	3.63	14.64	8.78	0.81
5	2.94	-2.52	4.54	3.69	27.36	3.16	3.17	-6.31	23.16	16.91	5.40	14.35	-4.22	11.85	8.48	0.30
6	1.98	-4.02	1.13	2.74	26.68	1.03	1.83	-33.88	22.61	15.76	3.73	9.36	-4.49	11.81	7.19	-0.18
7	-7.25	-20.24	0.43	2.18	21.83	-1.71	-0.06	-42.67	15.46	13.82	1.87	3.95	-6.49	7.40	3.65	-3.76
8	-15.26	-30.50	-1.45	1.49	11.74	-4.15	-3.20	-43.29	9.52	13.37	-7.51	3.64	-8.62	4.40	-0.25	-6.94
9	-17.75	-34.42	-4.74	-0.99	7.71	-5.23	-4.15	-44.78	1.14	11.75	-14.69	-0.26	-10.62	2.76	-4.87	-6.98
10	-28.93	-43.06	-4.79	-2.56	0.42	-24.69	-4.37	-50.76	-1.27	1.79	-15.44	-1.68	-30.48	-24.65	-26.10	-7.90
Ø	-3.55	-11.58	8.54	5.34	25.81	4.03	8.05	-19.74	22.40	18.25	1.90	11.10	1.28	9.49	3.25	-1.35

Source : Datastream, Allianz GI Global Capital Markets & Thematic Research.

Indices de référence utilisés : Allemagne : MSCI Germany TR, États-Unis : MSCI USA TR, actions émergentes : MSCI EM TR, actions européennes : MSCI Europe, emprunts d'État des pays développés : JPM Global Govt. Bond Index TR, emprunts d'État des pays émergents : JPM EMBI Global Composite TR, obligations d'entreprises : BofA ML Broad Corp. TR, immobilier : Bulwien allemand des prix de l'immobilier, matières premières (hors métaux précieux) : S&P GSCI Non. Precious Metals TR, or : €/once pure, tous les indices étant exprimés en USD (TR = indice de performance absolue, VL = valeur liquidative). Données au mois de mars 2016.

Ne ratez pas notre publication "Les revenus du capital à l'ère de la technologie" et la vidéo sur les versements réguliers.

Investir régulièrement : dosez votre épargne

Il en va de même pour les plans d'épargne : les primes de risque ne peuvent être capturées qu'au travers d'une prise de risque. Bien qu'il ne soit pas possible de garantir une performance spécifique, trois moteurs de performance peuvent être associés de manière pertinente :

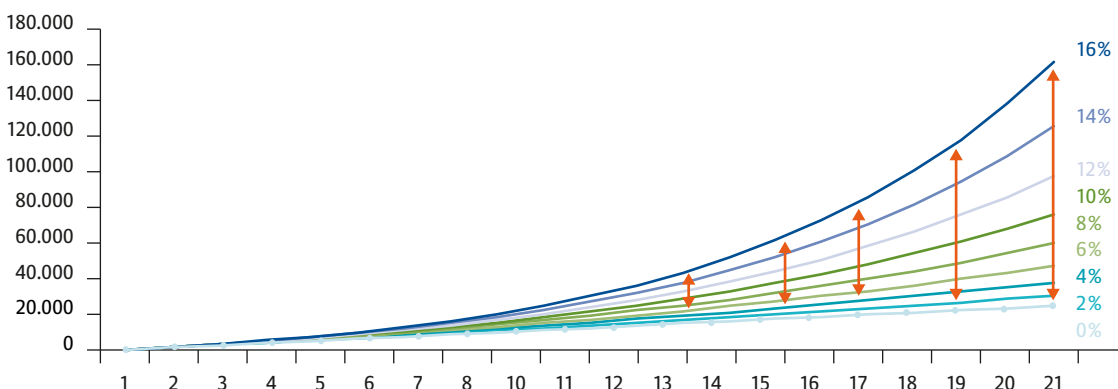
1. L'effet de la diversification : en investissant régulièrement, il est possible de diversifier son exposition via un panier d'actions et/ou d'obligations. Votre épargne peut également être placée dans différentes solutions multi-classes d'actifs.
2. L'effet du coût moyen : en versant régulièrement la même somme dans un plan d'épargne, vos investissements en actions sont réalisés à différents prix, qui évoluent au gré des tendances influant les marchés financiers. Dans la pratique, cela signifie qu'en payant le même montant systématiquement, vous achèterez moins de titres lorsque les prix sont élevés, mais plus de titres lorsque les prix sont bas.

3. L'effet d'accumulation des intérêts : lorsque vous épargnez sur de longues périodes, vous pouvez bénéficier de l'effet d'accumulation des intérêts en réinvestissant simplement les distributions reçues. Le Graphique n°7 illustre cet effet de manière simplifiée pour différents niveaux de performance annuelle hypothétique. En versant 100 EUR chaque mois pendant 20 ans, vous aurez épargné 24 000 EUR. Cette somme passe à 40 000 EUR en cas de performance hypothétique de 4% et même à près de 50 000 EUR pour une performance de 6%. Une performance de 8% se traduit par un capital total de 60 000 EUR au terme de la période.

→

Graphique n°7 : Performance d'un plan d'épargne investi sur 20 ans

Grâce à l'effet d'accumulation des intérêts, le plan d'épargne (100 EUR/mois) bénéficie d'un surcroît de performance.



Exemple de calcul – ne pas interpréter comme une prévision des performances futures possibles de tout investissement dans un fonds.
Source : Allianz GI Global Capital Markets & Thematic Research.



Habitude n°6 : Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui

Des milliards d'euros dorment dans des livrets d'épargne et des comptes bancaires alors même que l'une des principales clefs du succès en matière d'investissement repose sur l'association de l'horizon d'investissement et de l'effet d'accumulation des intérêts.

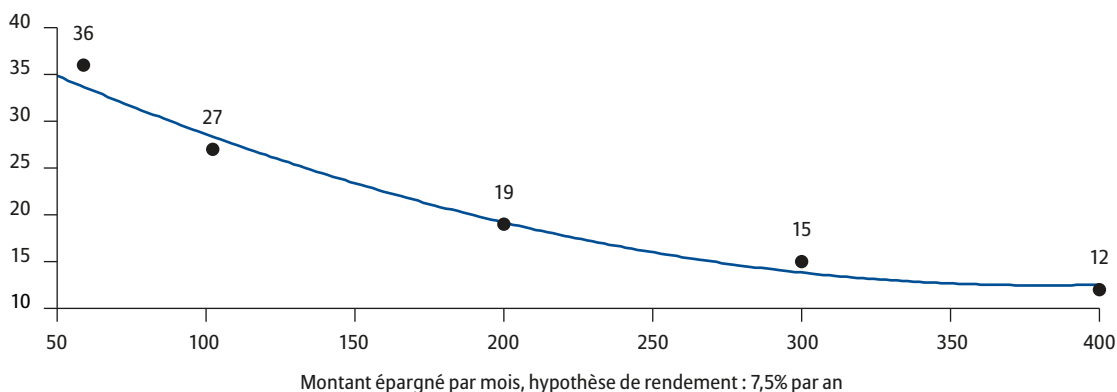
Dans le cas d'un compte épargne, l'effet d'accumulation des intérêts peut également être très clairement illustré par un autre exemple :

un investisseur souhaite disposer d'un capital de 100 000 EUR, pour sa retraite par exemple. S'il commence à épargner très tôt et dispose de 36 années pour atteindre son objectif, il lui suffira d'épargner 50 EUR par mois, sur la base d'une performance moyenne de 7,50%. S'il ne dispose que de 12 années, il devra épargner 400 EUR par mois.

Naturellement, la performance de 7,5% intègre clairement une prime de risque potentielle non-négligeable. Or, un livret d'épargne ne permet pas à lui seul de capturer une telle prime de risque.

Graphique n°8 : Objectif de 100 000 EUR : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

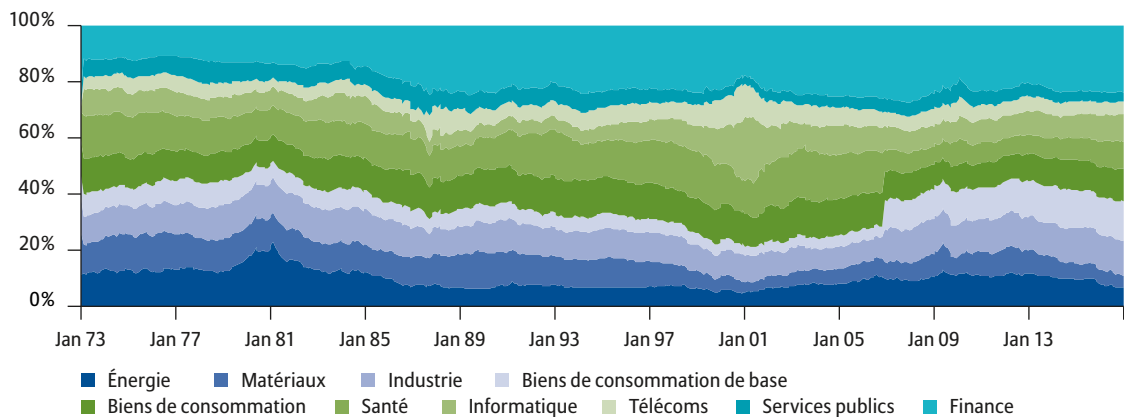
Exemple de calcul : un capital de 100 000 EUR sur 15 ans requiert une épargne de 300 EUR par mois, sur la base d'une hypothèse de rendement de 7,5% par an.



Exemple de calcul – ne pas interpréter comme une prévision des performances futures possibles de tout investissement dans un fonds.
Source : Allianz Global Investors Global Capital Markets & Thematic Research.

Graphique n°9 : Les investissements passifs reproduisent un monde révolu

Poids des différents secteurs au sein du marché mondial (Indice Datastream)



La performance passée ne saurait garantir la performance future.

Source : Datastream (indices sectoriels), Allianz Global Investors Capital Markets & Thematic Research, données au 30 novembre 2015.

Habitude n°7 : Optez pour une gestion active

Tout investisseur qui opte pour une approche de gestion active espère bénéficier d'un complément de performance grâce à l'intervention d'experts. En outre, une telle approche implique une moindre exposition au risque que d'anciennes valeurs phares des marchés d'actions ne viennent encombrer durablement leurs portefeuilles. En effet, la gestion passive permet uniquement de s'exposer à un monde révolu. Le Graphique n°9 illustre très clairement ce constat. Il montre comment l'importance des différents secteurs des marchés d'actions internationales a évolué au fil du temps. Lorsqu'un secteur a le vent en poupe, sa pondération dans les indices augmente parallèlement à la croissance de la capitalisation boursière des entreprises cotées du secteur. Si cette tendance perdure, certains secteurs

pourraient finir par représenter une part significative d'un portefeuille géré passivement alors même qu'il n'est plus souhaitable d'y être exposé. Il suffit de se remémorer l'éclatement de la bulle TMT au début des années 2000 ou encore de la crise du marché immobilier aux États-Unis et de son impact négatif majeur sur les actifs financiers en 2008. Dans ce domaine, mieux vaut pouvoir changer de cap à volonté.

En conclusion, force est de constater que l'art d'investir est plus simple qu'il n'y paraît. Alors mettez en pratique l'habitude n°6 et ne remettez pas votre décision à plus tard.

Hans-Jörg Naumer
Responsable Monde Capital Markets
& Thematic Research chez AllianzGI

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables, mais elles n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. L'exactitude ou l'exhaustivité de ces données/informations ne sont pas garanties et toute responsabilité en cas de perte directe ou indirecte découlant de leur utilisation est déclinée, sauf en cas de négligence grave ou de faute professionnelle délibérée. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite.

www.allianzgi.fr

Allianz Global Investors GmbH
Succursale française
3 Boulevard des Italiens
75113 paris Cedex 02

Juillet 2016

